

JANVIER
2018

Flash info



www.ville-saint-pere.fr
facebook @saintperemarcenpoulet



La municipalité vous souhaite une bonne et heureuse année 2018



**M. RICHEUX, le Maire
ainsi que le Conseil Municipal
de Saint-Père Marc en Poulet**

**vous invitent à la
cérémonie des vœux**

**Jeudi 4 Janvier 2018 à 18h30
à la salle polyvalente**



**A cette occasion, nous mettrons à l'honneur
les réalisations péréennes de 2017.**

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2018



RECENSEMENT DE LA POPULATION DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER

2018. Le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. **Il est utile à tous !** En découlent la participation de l'état au budget des communes et le nombre de conseillers municipaux, l'installation d'une pharmacie et/ou d'un commerce, le développement des moyens de transport, etc. **Le Recensement, c'est simple** : un agent recenseur, recruté par la mairie, **muni d'une carte** se présentera chez vous entre le **18 janvier et le 17 février 2018**. Pour répondre, deux solutions :

- Recensement « papier » : l'agent recenseur vous confie les questionnaires et convient d'un rendez-vous pour les récupérer remplis.
- Recensement par internet : lors de son passage, l'agent recenseur vous confie la notice, vous vous connectez sur www.le-recensement-et-moi.fr et vous vous laissez guider.

LE RECENSEMENT PAR INTERNET : UN GESTE SIMPLE ET ÉCOLOGIQUE. Plus de 4,8 millions de personnes ont répondu en ligne en 2017, soit une économie de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner !



Les agents recenseurs péréens de gauche à droite :
Marie-Christine PARNET, Christine LHOTE,
Agnès PHILIPPE, Françoise HARZIC et
Leïla CISSE.



FERMETURE DE LA TRÉSORERIE DE CHÂTEAUNEUF



A compter du 1^{er} janvier 2018, votre interlocuteur change.

S'agissant du paiement de vos impôts,
votre interlocuteur sera
**le service des impôts des particuliers (SIP)
de Saint-Malo**

**38, boulevard des Déportés - CS 31702
35417 SAINT-MALO CEDEX**

Horaires d'ouverture au public :
8h45-12h00 et 13h30-16h15
fermé le mercredi après-midi
et le jeudi après-midi
Téléphone : 02 99 40 61 30

S'agissant des services publics locaux,
notamment le paiement des factures émises
par votre commune, communauté d'agglomération,
ou autres collectivités, votre interlocuteur sera
la trésorerie de Saint-Malo Municipale

**14 bis, rue du Grand Passage - CS 41766
35417 SAINT-MALO CEDEX**

Horaires d'ouverture au public :
9h00-12h00 et 13h00-16h00
fermée le mercredi
Téléphone : 02 99 40 29 70

BIBLIOTHÈQUE



HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE «LA VAGUE DES MOTS» :
Mercredi 16h / 18h - Vendredi 16h / 18h30 - Samedi 10h / 12h.
Fermeture du 27 décembre au 2 janvier 2018.

NOUVEAUTÉS ADOLESCENTS ET ENFANTS : «Journal d'un dégonflé», «20 Allée de la danse», «P'tit loup», «Chien pourri».

ROMANS ADULTES : Alice Zeniter «L'art de perdre» (prix Goncourt des lycéens), Sylvain Forge «Tension extrême» (prix du Quai des Orfèvres 2018), Eric Vuillard «L'ordre du jour» (prix Goncourt 2017).
Toute l'actualité : www.bibliothequesaintpere.wordpress.com
www.facebook.com/bibliothequesaintpere. Tél. **02 99 58 26 76**.

DÉCHETS - JANVIER



BACS JAUNES : vendredis 5 et 19 janvier.

ORDURES MÉNAGÈRES : tous les jeudis, ramassage tôt le matin, sortir les bacs, la veille au soir. Commande de bacs, tri, autres renseignements, contactez SMA au **0 800 801 061** (service et appel gratuits du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h).

DÉCHÈTERIE de Saint-Père Marc en Poulet, ouverte de 9h30 à 12h et de 14h à 18h, fermée le jeudi, dimanche et jours fériés. Tél **02 99 58 47 20**.

Fermeture des 5 déchèteries lundi 1^{er} janvier 2018.

PACS - DU NOUVEAU

CONCLUSION DES PACS EN MAIRIE : Pour faire suite à la loi de 2016 sur la modernisation de la justice, l'officialisation du Pacte Civil de Solidarité (Pacs) ne se fait plus au Tribunal d'Instance mais en Mairie. À Saint-Père, toutes les déclarations (modifications ou dissolutions) de Pacs sont réalisées sur rendez-vous le lundi et le vendredi matin. **02 99 58 81 06**.

SPRC - WEB-SÉRIE



Retrouvez la web-série du Saint-Père Rugby Club sur YouTube : <https://www.youtube.com> - «Terrain Favorable».

MOT DU JARDINIER



« Janvier d'eau chiche fait le paysan riche ».

PARCS THERMIQUES



COMPRENDRE COMMENT MIEUX ISOLER

SON LOGEMENT. Saint-Malo Agglomération, en partenariat avec l'Espace Info Énergie du Pays de Saint-Malo, fait appel à un bureau d'études thermiques pour organiser des parcours sur le territoire. Équipé d'une caméra thermique, un conseiller guide le groupe et observe les déperditions de chaleur des bâtiments (ponts thermiques, tassement d'isolant, problèmes d'étanchéité...). Deux parcours auront lieu en février prochain à Cancale et à Saint-Malo. Les personnes intéressées peuvent contacter Alice LECAUDEY, Chargée de l'Opération « Améliorer son logement » au **0 800 30 50 80** (service et appel gratuit) ou par mail : opah@stmalo-agglomeration.fr.

RENNES MÉTROPOLE



ENQUÊTE SUR LES DÉPLACEMENTS DES HABITANTS D'ILLE-ET-VILAINE. En partenariat avec le Département d'Ille-et-Vilaine, la Région Bretagne, l'État et la Caisse des dépôts, Rennes Métropole réalise une enquête de janvier à avril 2018 visant à mieux connaître les pratiques et besoins en matière de déplacements. Les ménages seront interrogés à leur domicile ou par téléphone pour décrire leurs déplacements. Les entretiens seront réalisés par des enquêteurs des sociétés TEST-SA et ED-FIELD. Peut-être serez-vous enquêtés, en acceptant de répondre vous participez à une meilleure qualité de service pour tous. Renseignement : **02 99 86 62 30**. Courriel : mobilite-urbaine@rennesmetropole.fr



PERMANENCES DES ÉLUS Tous les jours sur rendez-vous

Jean-François RICHEUX - Maire

Thierry NUSS - 1^{er} adjoint en charge des finances, budget, personnel, affaires scolaires, enfance-jeunesse, associations.

Elisabeth LE PAPE - 2^e adjointe en charge de l'urbanisme, personnes âgées, CCAS, protocole, animation, jumelage.

Loïc CAVOLEAU - 3^e adjoint en charge des travaux des grands projets d'aménagement, véhicules, bâtiments, accessibilité, sécurité, défense nationale.

Chantal BESLY - 4^e adjointe en charge de l'environnement, des espaces verts, communication et affaires funéraires.

Bernard LEPAIGNEUL - 5^e adjoint en charge des travaux en régie, assainissement et eaux pluviales, voirie, affaires agricoles, étangs et forêts.

VIE MUNICIPALE : le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 7 décembre 2017 est consultable sur le site : www.ville-saint-pere.fr.

Feuille d'information mensuelle - complément au bulletin municipal

Éditée par la commune de Saint-Père Marc en Poulet, Mairie, 6 rue Jean Monnet 35430 Saint-Père Marc en Poulet

Tél. **02 99 58 81 06** contact@ville-saint-pere.fr www.ville-saint-pere.fr

Directeur de la publication : Jean-François Richeux - Chef d'édition : Chantal Besly - Responsable de rédaction : Yves Bernard - Conception et réalisation : Christèle Hervé
Comité de Rédaction : Anne-Françoise Gautier, Elisabeth Le Pape, Claudie Videment, Thierry Nuss, Guy Richeux, Nicole Kérisit.